



ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



LIEU DE TRAVAIL (« camp de base ») :

CAUP – CHI André Grégoire
50 boulevard de la Boissière
93 100 Montreuil
01.55.86.16.40

En transport : métro ligne 9 « Mairie de Montreuil » ou ligne 11 « Mairie des Lilas », bus 129, 301, 345

LES CONTACTS :

- Chef de Pôle : Dr BONNEL Sandrine
s.bonnel@epsve.fr
- Responsable de L'Unité
Fonctionnelle : Dr Imane MAHI
i.mahi@epsve.fr
- Cadre supérieur : CHERAI M'hand
mh.cherai@epsve.fr
- Direction des Ressources Humaines :
drh-recrutement@epsve.fr
01 43 09 33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 33 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE

Pôle 93 G11 : Le secteur G11 prend en charge la population adulte domiciliée sur les communes de NOISY LE SEC, ROMAINVILLE et le Nord-est de MONTREUIL.

L'unité d'hospitalisation se situe au Centre Psychiatrique du Bois de Bondy.

Le CMP prend en charge les patients en ambulatoire et est localisé à NOISY LE SEC. Le secteur bénéficie dans la même ville d'un CATTTP proposant des activités thérapeutiques sur orientation médicale interne.

Le secteur a également mis en place un Centre d'Accueil et d'Urgences Psychiatriques, en co-sectorialité avec le secteur 93G10, situé au sein de l'Hôpital Intercommunal de MONTREUIL.

Sont rattachées au secteur 93G11 depuis 2010 deux unités transversales :

- Le CRIAVS-UPPL, Centre Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles et l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Légale, compétent sur 3 départements (93, 77, 95) pour l'évaluation, l'orientation ou la prise en charge des auteurs, et la formation et le soutien des professionnels.
- l'EMPP La Boussole, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, à destination des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et de leurs accompagnants sociaux, compétente sur les secteurs 10, 11, 12 et 14 de la Seine-Saint-Denis (soit 8 communes).





IDENTIFICATION DU POSTE : IDE

Position dans la structure EMPP La Boussole : Autorité hiérarchique : <ul style="list-style-type: none">- DSIRMT- CSS Autorité fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none">- Chef de pôle	Amplitude horaire : du lundi au vendredi, de 9h à 17h, poste à temps plein Description synthétique du poste : L'IDE travaille au sein d'une équipe composée d'une psychologue à temps plein et d'un médecin psychiatre à mi-temps. L'équipe travaille en réponse téléphonique directe ou différée (pas de secrétariat) aux sollicitations des professionnels partenaires du champ sanitaire ou du champ social autour de situations repérées comme relevant à la fois d'une grande précarité sociale et d'un besoin spécifique en santé mentale. Les signalements débouchent au cas par cas sur un accompagnement des équipes sollicitantes (conseil, synthèse, réunion partenariale...) et/ou à une rencontre avec le patient pour, selon les besoins, évaluation, prise en charge, orientation... ce en tout lieu adéquat. L'IDE participe de sa spécificité à l'ensemble des missions de l'équipe.
--	--

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales : la mission de l'IDE au sein de l'EMPP, conformément aux directives de la circulaire du 23 novembre 2005, est centrée **sur la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion, dans l'optique d'une intégration au droit commun, en incluant une action tournée vers les acteurs sociaux de première ligne.**

Missions principales : recueil des signalements, organisation du premier accueil, suivi et réalisation des évaluations, des prises en charge et des orientations en binôme ou en lien étroit avec la psychologue et le médecin – dans les locaux dédiés à l'équipe ou dans tout lieu pertinent, au besoin par des accompagnements physiques. Délivrance occasionnelle de traitements, suivi de traitements retard.

Missions spécifiques : entretien et développement du réseau partenarial du secteur social (associations, centres d'hébergement, accueils de jour, services sociaux...) et sanitaire (secteur psychiatrique, hôpital général, CSAPA...), conseil et soutien aux équipes partenaires.

Qualifications :

Diplômes requis : Diplôme d'Etat d'Infirmier

Compétences souhaitées : expérience en psychiatrie, pratique de l'accueil et de l'évaluation de crise dans la dimension individuelle et contextuelle – familiale, institutionnelle -

Connaissance du champ social appréciable mais optionnelle sous réserve d'un réel investissement dans sa découverte.

Savoir être : capacité relationnelle, autonomie, disponibilité, adaptative, créativité, esprit d'équipe, mais aussi rigueur dans le suivi des prises en charge et des tâches connexes médico-administratives, capacités organisationnelles.

Particularités du poste : permis B apprécié





VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

